Bulletin municipal de
47
MOIRAX
Décembre 2022
Trimestriel n°83

Citoyennades et convivialité

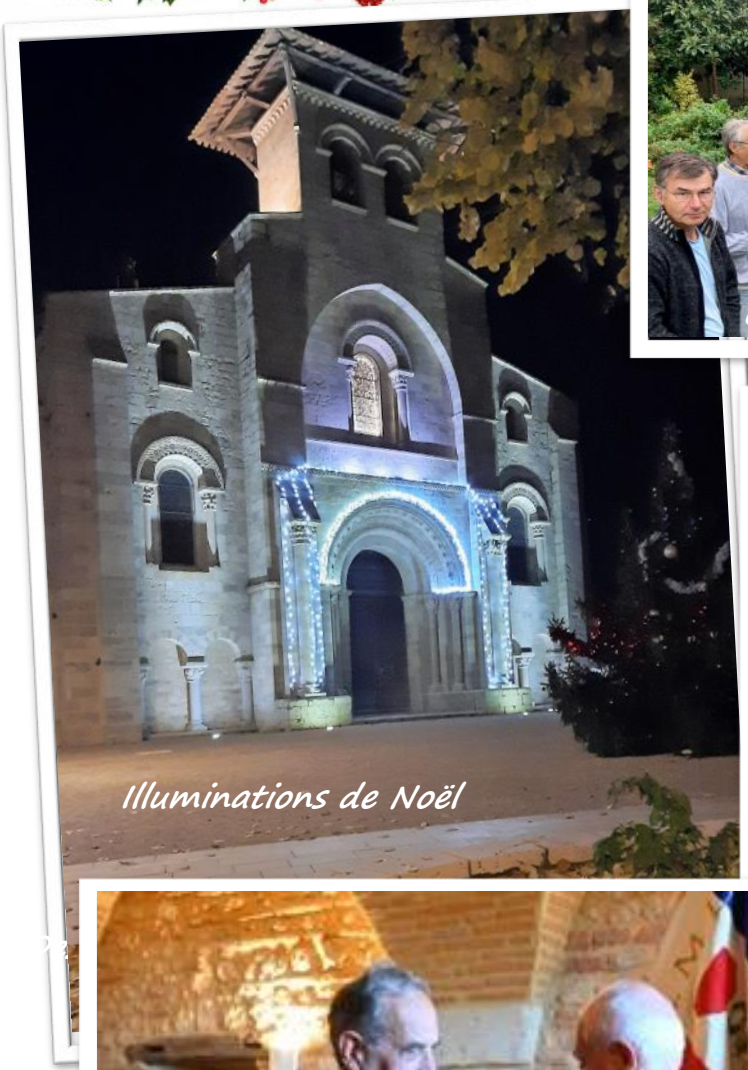
Illuminations de Noël

Le pont de Mouchon route d'Aubiac rouvert à la circulation

La légion d'Honneur pour Henri TANDONNET

Bonne Année 2023

Fibre optique

Le déploiement de 2023 à 2024 p 12

Dossier du trimestre

Collecte déchets : nouvelle donne p 10 et p 11

Sécurité routière

Sur le chemin de l'école mettez votre gilet ! p 18

Au sommaire

Page 2 Le mot du Maire

Page 3 à 9 La municipalité dans l'action

Page 10 à 11 Dossier du trimestre

Page 12 à 14 La municipalité dans l'action

Page 15 Tranches de vie moiracaise

Page 16 à 17 La vie des Associations

Page 18 Infos diverses

Page 19 La parole aux élus

Page 20 Agenda Hiver 2022 2023

Pour nous contacter

Mairie

mairie@moirax.fr

Téléphone mairie : 05.53.87.03.69

Les horaires

Lundi : 9 h 30 à 12 h 30 et 14 h à 19 h
Mardi : 9 h 30 à 12 h 30 et 17 h à 19 h
Mercredi : 9 h 30 à 12 h 30 et 17 h à 19 h
Jeudi : 9 h 30 à 12 h 30 et 17 h à 19 h
Vendredi : 9 h 30 à 12 h 30 et 14 h à 19 h

Agence postale

Idem Mairie sauf fermeture le mercredi après-midi

Le mot du Maire

Chères Moiracaises et chers Moiracais,

L'année 2022 a été intense pour notre commune avec la fin des travaux d'embellissement du village qui a retrouvé autour de ses commerces et services, une très belle animation. Moirax est plus que jamais un lieu d'excursion privilégié de l'Agenais.
La reprise des compétences du centre de loisirs comme de la totalité de la voirie communale, conformément aux nouveaux statuts de l'agglomération d'Agen, a bien mobilisé nos adjoints et le personnel municipal.
Le bulletin municipal vous informe sur les évolutions du service d'enlèvement des déchets qui se trouve remanié pour des objectifs de performances environnementales et de réduction des coûts.
Dans le même sens, une réduction massive de l'éclairage public sera mise en œuvre sur l'ensemble de l'agglomération.
Je remercie mon équipe municipale qui s'est beaucoup investie pour préparer le programme 2023.

L'anticipation et l'étude des projets, la recherche des subventions et financements nous permet d'investir fortement une nouvelle fois sur notre territoire pour en améliorer les équipements :
-le citypark pour les jeunes sera installé sur le terrain de basket-ball au stade.
-les travaux de la voie verte (piste cyclable) Moirax-Le Passage devraient débuter au premier semestre 2023, si les appels d'offre que nous venons de lancer sont positifs.
-cinq logements seront créés sur la friche urbaine rue Curet avec l'opérateur Domofrance dans le cadre d'un bail emphytéotique de soixante ans. Après de nombreux projets étudiés, seule cette solution s'est avérée viable financièrement sans impacter le budget communal. Ce bâtiment accueillera des logements sociaux (à loyers modérés) pour de jeunes apprentis et des séniors, permettant ainsi une mixité intergénérationnelle.

Pour suivre les recommandations de la préfecture, nous ne nous réunirons pas cette nouvelle année pour les vœux traditionnels en raison de la recrudescence du Covid-19, nous trouverons l'occasion de nous rencontrer cet été dans de meilleures conditions.
Dans cette attente, je remercie vivement tous ceux qui ont participé à construire, animer, valoriser notre commune et notre vie sociale au cours de l'année écoulée.

Au nom de la municipalité, je vous adresse ainsi qu'à vos proches et familles tous nos vœux de bonheur, de santé et de solidarité pour 2023, espérant un retour à la paix.

Bien à vous.

Henri TANDONNET maire de Moirax

Municipalité dans l'action

Compte-rendu du conseil municipal du 8 novembre 2022

1. Décisions du Maire – 2ème trimestre 2022

2. Finances locales – Approbation des attributions de compensation définitives - La Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées s'est réunie le 28/06/2022 afin d'évaluer les ressources et charges transférées dans le cadre de la fusion de l'Agglomération d'Agen à 44 communes. Le rapport présenté a été adopté par la majorité qualifiée des représentants des communes. Il a été transmis à chaque commune pour approbation. *Vote pour à l'unanimité.*

3. Patrimoine : approbation d'un bail emphytéotique avec DOMOFRANCE pour la réhabilitation de l'immeuble rue Curet - Après une étude de faisabilité, Domofrance envisage de construire cinq logements sur deux niveaux. La participation de la commune sera de l'ordre de 10 000 €. Vote à l'unanimité pour approuver le projet et signer avec ce bailleur social un bail emphytéotique de 60 ans.

4. Patrimoine : régularisation de la propriété du château d'eau dans le patrimoine communal - *Vote à l'unanimité* pour autoriser le maire à signer un acte permettant de constater que la parcelle cadastrée E 1134 de 290 m² au lieu-dit Tourné, fait partie du patrimoine immobilier de la commune.

5. Défense incendie : acquisition d'une parcelle suite installation d'une bâche incendie – secteur Lamanguette-Latapie - *Vote à l'unanimité* pour autoriser le maire a signer l'acte d'achat de cette emprise de 80 m² moyennant l'euro symbolique.

6. Ressources humaines : augmentation de la durée hebdomadaire de travail de deux emplois permanents à temps non complet, figurant au tableau des effectifs de la commune - *Vote à l'unanimité* pour passer la durée hebdomadaire du poste d'adjoint administratif (2 h 50) occupé actuellement par Madame Sylvie BARRIERE à 4 h 32, et pour passer la durée du poste d'adjoint d'animation (15 h 25) occupé actuellement par Madame Nicole SAGNET, à 17 h 25.

7. Voirie – Approbation de la convention de prestation de services entre l'Agglomération d'Agen et la commune - *Vote à l'unanimité* pour signer la convention qui fixe les conditions dans lesquelles le service voirie communautaire met à disposition des communes membres, son personnel et les moyens nécessaires à l'entretien de leurs voiries communales

8. Enfance / Jeunesse – Approbation de la convention territoriale globale (CTG) entre la CAF et l'Agglomération d'Agen - *Vote à l'unanimité* pour autoriser le maire à signer cette convention.

9. SIVU Chenil fourrière : désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant - *A l'unanimité,* David GREGOIRE et Daniel BARBIERO sont désignés, respectivement, titulaire et délégué suppléant.

10. Représentations communales

- Suite à la démission de Madame Bernadette BOUYSSONNIE, Frédérique DURAND est désignée déléguée titulaire à la commission des finances de l'Agglomération, Catherine TENCHENI est désignée déléguée suppléante à la CLECT.
- Frédérique DURAND est désignée correspondante « incendie et secours », suite au décret paru au JO concernant la fonction de conseiller municipal correspondant incendie et secours, interlocuteur privilégié du service départemental d'incendie
- Eveline GARCIA et Catherine TENCHENI sont désignée élues relais pour lutter contre les violences faites aux femmes.

Vote à l'unanimité pour toutes ces décisions.

11. Enquête publique : Aménagement de zones d'expansion de crues sur les communes de Moirax, Estillac et Roquefort – Avis du conseil et approbation d'une convention de vente - En vue de l'aménagement de ces zones d'expansion de crue sur le territoire de la commune de Moirax, l'acquisition par l'Agglomération d'Agen d'une petite partie du chemin rural de Pitot et du chemin rural de Massée est nécessaire. *Vote à l'unanimité* pour concéder ces zones moyennant l'euro symbolique et la reconstitution de l'assiette de ces chemins.

12. Logiciel métier atelier fiscal : renouvellement de la convention de mise à disposition du logiciel - *Vote à l'unanimité* pour renouveler pour l'année 2022 la convention de mise à disposition du logiciel « atelier fiscal » avec l'Agglomération d'Agen.

13. Eclairage public : projet d'extinction - L'éclairage public de la commune est géré par trois armoires qui contrôlent trois secteurs. L'Agglomération d'Agen préconise l'extinction totale entre 23h et 6h du matin sur toutes les communes.

Après discussion et échanges, le conseil municipal se positionne sur une réduction de l'éclairage sur les parkings et le village, le reste sera éteint identique à l'Agglo. Toutefois, il faut garder la possibilité de laisser l'éclairage en fonction lors d'évènements exceptionnels, et il faut gérer l'éclairage de l'église à part pour procéder à l'extinction sur la dite tranche horaire.

État civil : 15 septembre au 15 décembre

Naissances

Eloan BLOT le 26.09.2022
Téa CUESTA le 27.09.2022
Rose DAL ZOVO le 08.10.2022
Margot NUNZELLA le 03.12.2022

Décès

Pierre Yves HERMET né le 20.12.1931 décédé le 26.09.2022
Arbia ABED née le 29.12.1960 décédée le 10.10.2022
Jacques Georges DARLEON né le 22.06.1938 décédé le 16.11.2022
Marie MAURO Veuve PAVAN née le 22.11.1930 décédée le 18.11.2022

Municipalité dans l'action

Le pont de Mouchon rénové

Suite à la visite des services de l'Etat sur les ouvrages d'art de la commune de Moirax, il a été décelé sur le pont de Mouchon **d'importants affouillements sur les piles de l'ouvrage menaçant gravement la stabilité et la pérennité de l'édifice.** Cet ouvrage enjambe le ruisseau du Brimont, sur la route d'Aubiac.
Dès qu'elle a reçu le dossier, l'Agglomération d'Agen s'est empressée de programmer et de réaliser les travaux de renforcement nécessaires à la sécurité et la bonne tenue de l'ouvrage. Le coulage du radier et des piles en béton, l'enrochement des berges et leur nettoyage ont permis une parfaite remise en état. Bien que programmés sur deux mois complets ils n'ont duré qu'à peine un mois, limitant ainsi la gêne occasionnée pour les riverains.
Les travaux se sont élevés à près de 90 000 €, financés en totalité par l'Agglomération d'Agen.

Quoi de neuf à l'espace culturel ?

Dès la reprise de la saison, l'Espace Culturel a organisé le 8 octobre, une très intéressante manifestation intitulée **« Moirax à la page »** . Elle a permis d'accueillir six auteures d'horizons totalement différents, qui venaient faire découvrir à travers les mots des ouvrages d'une grande qualité. Le public n'est pas venu assez nombreux à ce rendez-vous littéraire, espérons que la motivation sera plus grande au printemps prochain !
L'équipe a, à nouveau, retroussé ses manches pour mettre en place, l'un des évènements « incontournables » de notre village depuis de nombreuses années : **La Foire aux Livres**. Cette vente « géante » permet aux amateurs de lecture d'acquérir des **ouvrages à tout petit prix** pour leur propre plaisir ou celui de leur entourage. La recette de cette édition n'a pas été un record, mais une belle somme a été récoltée et permet de voir l'avenir plus sereinement. L'Espace Culturel peut réinvestir la recette dans des ouvrages pour suivre ainsi l'actualité littéraire du moment. Ce week-end très éreintant pour l'équipe aura donc été très utile.
En ce début décembre, l'équipe a enchainé sur une formation qui permettra à **l'Espace Culturel d'évoluer vers le numérique.** Deux personnes de la bibliothèque départementale Mme FACCI et Mme BONNAL sont venues, mettre en place tout **le programme numérique** auquel **notre espace aura accès gratuitement**. Ainsi, dès le mois de janvier**, nous allons pouvoir accéder à des films, des magazines, des médias, de la musique et bien d'autres choses.** Toute l'équipe saura, dès le début de l'année, vous donner toutes les informations que vous souhaitez dans ce domaine. **C'est notre cadeau pour débuter l'année 2023 en beauté et vous souhaiter de bonnes fêtes !**

L'équipe de l'Espace Culturel

RTE a besoin de petites coupures

Cela ne vous a pas échappé, depuis la fin de l'été, on entend parler que des coupures d'électricité pourraient avoir lieu cet hiver 2022-2023, et l'hiver prochain.

Pour cet hiver, la baisse de consommation d'énergie constatée au niveau national, due à la bienveillance des consommateurs conjuguée aux prix qui atteignent des records et dissuadent ainsi tout excès de consommation, nous éloignent d'une telle éventualité. Mais il faut rester prudent, une vague de froid intense ou un autre phénomène peuvent survenir et amener RTE, le gestionnaire du transport de l'électricité, à procéder à des coupures de deux heures.

Pourquoi faire des coupures ?

Pour ne pas déséquilibrer le réseau d'approvisionnement, ce qui pourrait provoquer une panne générale sur le réseau du territoire métropolitain, et européen.

Les coupures seraient appliquées sur des secteurs d'habitation plus ou moins étendus selon les besoins de réduction de la consommation. Elles ne s'appliqueraient pas aux mêmes secteurs d'une fois sur l'autre. Toujours **dans l'hypothèse où elles seraient nécessaires, les coupures auraient lieu sur deux plages horaires : 8h-13h et 18h-20h.**

Afin de connaître le niveau actuel et la prévision de consommation sur les trois prochains jours, un **site internet monecowatt.fr, et une application smartphone Ecowatt sur Android et IOS,** ont été créés. La tendance est représentée par trois couleurs : vert, orange, rouge.

En cas d'atteinte du niveau (rouge) de surcharge du réseau électrique, une **alerte sera envoyée aux mairies par RTE via la préfecture trois jours avant une coupure possible**. Des délestages locaux et une accentuation des économies d'énergies leur sera demandée, dans la mesure du possible.

Si le niveau de consommation ne baisse pas assez au bout de ces trois jours, la préfecture sera avertie des coupures qui auront lieu le lendemain. Elle relayera l'information, ainsi que leur localisation rue par rue et par tranches horaires. C'est l'éducation nationale qui préviendra les parents d'élèves via les outils de communication IEN.

Les jours de coupure, il n'y aura pas d'école, pas de garderie, pas de transport scolaire pour la journée entière (seulement pour une coupure matinale).

Nous ne manquerons pas de vous avertir de ces éventuelles coupures, via le site internet de la commune moirax.com. Toutefois, **pour une plus grande efficacité, vous pouvez vous abonner à notre service « Information-Alerte » disponible sur le site**, et vous seriez informés par un courriel. Par simplicité, vous pouvez demander à la mairie de vous y inscrire en donnant simplement votre adresse email.

Remarques : la coupure d'électricité entraine la coupure du téléphone fixe par la coupure de la box. **Pour passer des appels d'urgence pendant les coupures d'électricité, il est recommandé d'utiliser le 112 à partir d'un smartphone** (numéro acheminé par le premier relais disponible indépendamment de l'opérateur du téléphone).

Le site internet monecowatt.fr et l'application Ecowatt permettent de connaitre la localisation des coupures par la saisie de l'adresse postale.

Bacs poubelles au bord des routes, danger !

Les bacs à couvercles jaunes ou à couvercles verts ne doivent pas encombrer les bords des routes et chemins. Ils peuvent devenir un obstacle par vent fort, constituent également un désagrément visuel et peuvent être renversés par des animaux errants.

Le règlement de collecte de l'Agglo est clair à ce sujet :

« ***Les bacs doivent être sortis la veille au soir du jour de collecte. Les bacs doivent être rentrés le jour même*** *du passage de la benne pour les usagers collectés dans la journée. Les bacs ne doivent en aucun cas rester sur la voie publique. Hors période de collecte, les bacs sont stockés chez les usagers. La poignée doit être tournée vers la route avec le couvercle fermé ; aucun autre déchet ne doit se trouver à côté du bac* ».

Municipalité dans l'action

La jeunesse moiracaise se mobilise, cela se voit !

Dix jeunes ont participé au chantier citoyen qui s'est déroulé du 24 au 28 octobre. **Le groupe, un peu timide au départ s'est vite avéré sympathique et travailleur**. Le beau temps de la semaine a permis à Louna, Lana, Paola, Sofia, Simon, Noah, Estéban, Justin, Matthias et Tom, de **nettoyer le lundi toutes les chaises et les tables de la salle des fêtes**. Les autres jours ont été consacrés au jardinage et au fleurissement du village. Aidés de Patrick et Jérôme les jeunes **ont réhabilité, poncé et peint cinq jardinières**. Puis, assistés des élues Frédérique DURAND, Eveline GARCIA et Catherine TENCHENI, ils ont habillé l'intérieur des pots de fleurs, les

L'équipe du chantier citoyen

ont remplis de terre et ont planté les fleurs avec goût.
Ces jardinières ont retrouvé leur place le long de la route et sur la terrasse devant la salle des moines. Ils ont également fait un **gros travail de nettoyage et désherbage sur les terrasses de la bibliothèque et de la salle des moines ainsi que le long du mur de Clownenroute** où ils ont pris l'initiative de faire de la maçonnerie au niveau des carreaux faisant preuve d'ingéniosité. **Au cimetière ils ont enlevé les mauvaises herbes dans les allées.** Ils ont été ravis de construire, avec les deux employés municipaux, **un radeau afin que les canards de la mare puissent venir manger sans salir les abords.** Jérôme a fabriqué de petites planches en bois qu'ils ont ensuite peintes avec Irène et leurs prénoms y sont gravés. Cette construction a ensuite été installée sur le radeau ; les enfants y laissant ainsi la griffe de leur travail !

Comme à chaque chantier, **les après-midi étaient récréatives** avec au programme de la culture et du sport. Un jeu de piste dans le village, une représentation théâtrale au théâtre d'Agen, du bowling et du laser game, un atelier poterie et peinture et le bouquet final avec le karting à Layrac. Ce chantier était « un bon cru ». Nous tenons à les féliciter pour leur investissement et à remercier toutes les personnes qui ont contribué à la bonne marche de ce chantier. (Nadine JOUVE Patricia MONTEIL, Irène RODIONOFF, Hans GEIGER, David PEAN, ainsi que Sandrine MONTAUBRY qui a assuré les repas à la cantine).

Henri TANDONNET décoré de la Légion d'honneur

Cette cérémonie se voulait discrète et familiale et elle l'a été mais nous ne pouvions pas passer sous silence un tel évènement. En effet, **le samedi 15 octobre, le maire Henri TANDONNET recevait la légion d'honneur**. Quoi de plus normal que cette distinction qui est décernée dès lors qu'une personne compte vingt ans de mérites éminents au bénéfice de l'intérêt général et de la nation. Le maire de notre commune mérite donc amplement cette décoration. En effet, **voilà presque quarante ans qu'il s'est engagé dans l'action publique.** Cette médaille est la reconnaissance de la nation, nation qu'il a décidé de servir lorsqu'en 1983 il s'est lancé, poussé par quelques moiracais, pour servir notre commune dont il est devenu maire pour la première fois.
C'est très ému qu'il a reçu, des mains de M. Bernard PREVOST (ancien préfet et grand serviteur de l'Etat), les insignes de chevalier de la légion d'honneur.
Au nom du conseil municipal nous lui adressons, de nouveau toutes nos félicitations, ainsi qu'à son épouse et ses enfants, pour cette reconnaissance méritée qu'il a accueilli en souhaitant la partager avec les élus qui l'ont accompagné tout au long de ses mandats.

Citoyennades d'automne : entre la truelle et le sécateur.

Les trois derniers chantiers citoyens se sont concentrés sur quatre espaces communaux.
En premier lieu **la reconstruction de la toiture d'une cabane située à proximité du Centre Culturel.** Elle a mobilisé sur les

trois mois écoulés, une petite équipe qui a évolué au gré des disponibilités de chacun autour de Daniel MURIEL et Pascal MAHIEU. Michel, Pierre, Yves, Patrick, Jacques, Gilles, Anthony et Philippe se sont affairés à scier, clouter ou maçonner. Il a fallu poser bastaings, chevrons et volige puis installer de nouvelles tuiles canal pour la mise hors-d'eau de ce petit édifice. Voilà donc un nouvel élément du petit patrimoine réhabilité.
Le patrimoine végétal est aussi une priorité de ces citoyennades.
Les séances de septembre, et décembre se sont concentrées sur le jardin du cloître. Les galets

au pied de l'église ont été désherbés et de nouvelles plantes à fleurs tolérant les fortes chaleurs du lieu (des ficoïdes) ont été plantées. En octobre, les frontages de la mare et de la Grand rue ont fait l'objet d'un toilettage et des bulbes de jonquilles plantés pour préparer le printemps.
Le 12 novembre, le mur en pierre côté route du moulin de la Jorle, pourtant récemment reconstruit a dû être débarrassé de ses herbes folles et une petite équipe s'est chargée de l'opération.
Les chantiers pour 2023 ne man-

queront pas. **Rejoignez les bénévoles** comme Marie-Christine, Brigitte, Patricia, Olga, Cathy, Emmanuel, Romain, Frédérique ou Sacha, **un café pour dix heures et un apéritif convivial vous attendront.**

Course de nuit Philippides

La course de 56 km proposée par le 48e RT, organisée plus tardivement cette année, est passée sur notre commune. Cette année, Moirax n'était qu'un point de ravitaillement. Deux adjoints au maire, Catherine TENCHENI et Philippe GALAN se sont chargés de fournir les bouteilles d'eau minérale, des barres énergétiques et des fruits aux officiers de la seconde compagnie qui étaient chargés de ce point relais installé sous le préau de l'école.
La caporale cheffe Emilie et les caporaux Martin et Laura attendaient les concurrents qui courraient en solo ou en relais (duos et carrés). Les deux adjoints, bravant le froid humide ont assisté aux premiers passages des cyclistes vers 19 h 30 puis des premiers coureurs. Les derniers concurrents sont passés vers 23 h. Une belle édition remportée par Gregory KYENE en solo, une manifestation à réitérer…mais moins tard dans l'année !
Un grand merci aux militaires qui ont assuré la sécurité de la course, notamment dans la traversée du village et sur la route départementale.

Les nouveaux moiracais accueillis à la salle des fêtes

Reportée depuis plusieurs années pour cause de Covid, la cérémonie d'accueil des nouveaux moiracais s'est enfin tenue le **vendredi 9 décembre**. Ce sont près de soixante-dix familles qui se sont installées au cours de ces trois dernières années dans la commune. Malheureusement, il est à regretter que seule une dizaine ait répondu à l'invitation.
Henri TANDONNET, maire de Moirax a exposé aux nouveaux moiracais la richesse des activités du territoire et en quoi il fait bon vivre dans notre commune. L'occasion pour lui de présenter les membres du conseil municipal quasiment au complet. L'assistance a même eu l'occasion de faire connaissance avec Mathilde GREGOIRE, la nouvelle Maire du conseil municipal des enfants.
Avant de partager un verre de l'amitié avec les conseillers municipaux, toutes les familles se sont vu remettre des pensées pour fleurir leur maisonnée ainsi qu'une carte postale de Moirax fraichement éditée.

Mathilde, maire du CM des jeunes

Engazonnement du cimetière, désherbant s'abstenir

La règlementation gouvernementale et l'impérieuse nécessité de préserver notre environnement, proscrit tout usage de désherbant dans les cimetières, à Moirax comme dans tout cimetière de France et de Navarre.
Le cimetière communal se pare progressivement d'un tapis vert de graminées (fétuques) malgré les aléas climatiques et le sol engravé peu propice à la croissance. Un nouveau semi a été fait en complément pour masquer les parties encore dégarnies.
Il est rappelé qu'aucun désherbant n'est autorisé et que les pots de fleurs fanées (Chrysanthèmes) doivent être retirés au 15 janvier, afin d'éviter de solliciter nos services techniques qui les évacueront.

Les allées du cimetière reverdissent

Pour ne pas dégrader les allées et les rendre praticables pour tous, ne creusez pas le sol engazonné pour caler des vases. En cas de fleurissement important lié à une sépulture récente, limitez à quelques semaines la présence des pots qui déborderaient afin de ne pas compromettre la régénération du tapis engazonné et là aussi, créer du travail inutile à nos agents municipaux.
D'autre part, pour respecter au mieux le tri, nous vous invitons à séparer les déchets non recyclables dans les containers verts, des déchets végétaux, des pots de fleurs ainsi qu'éventuellement du terreau. Des écriteaux vont être apposés pour vous guider.

Réunion des sites clunisiens candidats à l'UNESCO

Une partie du Comité Territorial

Vendredi 7 décembre à Moirax, avait lieu **un rendez-vous fondateur pour les communes situées en Gascogne.**

Les représentants des communes candidates au classement des sites clunisiens à l'UNESCO étaient réunies pour partager leurs expériences et faire des propositions pour figurer parmi les lauréats (quelques dizaines de sites en Europe) qui auront la possibilité d'arborer, peut-être en 2024, le label « site clunisien classé au patrimoine de l'UNESCO ».

Etaient présents, côté invités : **Séverine COUDERT maire de Laplume, Louis-Pierre PEYRET, adjoint au maire de Layrac, Ghislaine DUROVRAY adjointe à la mairie de Sérignac, Christian TOUHÉ-RUMEAU maire et Christian SAUM- DÉCUNS adjoint de la mairie de Mouchan dans le Gers et enfin Anthony CAUGNIEN chargé de mission patrimoine au département du Lot et Garonne.** Ils étaient **les hôtes du comité local moiracais** présidé par Philippe GALAN entouré d'une bonne partie des membres du comité moiracais : Frédérique DURAND adjointe, Patricia MONTEIL conseillère déléguée, Pascal MAHIEU conseiller mais aussi des passionnés d'histoire locale, Mariette SEMELIN, Jean-Paul CABIAC et Pierre DURAND.

Un tour de table a permis aux représentants de présenter leur site clunisien et faire le point sur leur candidature et leurs actions. Sur ces communes, le site clunisien est généralement une église comme à Laplume (église de Cazaux),à Sérignac (ND de l'assomption) ou à Mouchan (S^{te} Austrégésile). Pour Layrac et Moirax ce sont des Prieurés, eux aussi fondations clunisiennes.

Le représentant du département pour le patrimoine, Anthony CAUGNIEN apportera son soutien à la constitution des dossiers sur le patrimoine. Il en sera de même pour M Jean-Luc MORENO (absent ce soir-là) qui représente l'office de tourisme intercommunal Destination Agen et qui suivra de très près la candidature UNESCO des sites clunisiens de l'Agglo :

Lors de cette réunion un comité territorial a été créé. Dénommé provisoirement Nouvelle Aquitaine Occitanie, il regroupe les communes présentes ce soir-là. Celui-ci va désormais porter le projet auprès de la fédération des sites clunisiens (FESC). D'autres communes d'Occitanie, qui sont également candidates, rejoindront probablement le Comité Territorial. Philippe GALAN (mairie de Moirax) en sera le président, assisté par un secrétaire, M Christian SAUM-DÉCUNS (mairie de Mouchan).

La candidature implique un fort investissement des communes pour collecter les données exigées. Dès la fin décembre, de nombreux documents doivent être envoyés au bureau des candidatures à Cluny !

Notre commune, à l'image de ses consœurs, va faire connaitre sa candidature auprès du grand public et des potentiels partenaires institutionnels et privés. Déjà en cette fin d'année 2022, des cartes postales sont en vente à la mairie et à la Cigale pour un euro. **Un livre d'or installé dans l'église depuis octobre, attend vos témoignages pour soutenir la candidature de Moirax : n'hésitez pas à vous y rendre !**

Les communes présentes à la réunion vont mettre en interconnexion leurs sites internet et envisagent d'autres actions de communication, d'organisation d'événements clunisiens.

Si la perspective de classement de notre Prieuré au patrimoine clunisien de l'UNESCO vous séduit, rejoignez notre comité local !

Le dossier du trimestre

Comme nous le relations dans un précédent bulletin, la gestion des déchets évolue en France (contraintes budgétaires, règlementaires et environnementales) s'impose aux différentes EPCI et donc à l'Agglomération d'Agen. **Le conseil communautaire de novembre 2022 a validé de nouvelles orientations.** Quelles en sont les conséquences pour Moirax ?

Tournées modifiées : voir sur le site Agglo le 30 décembre

Le nouveau schéma de collecte entraîne des **changements à compter du 1er janvier 2023 dans les calendriers de collecte.** Ceux-ci seront **disponibles sur le site de l'Agglomération d'Agen dès le 30 décembre 2022.**

Comment récupérer le calendrier de collecte à partir du 30 décembre ? Connectez-vous sur le site de l'Agglomération d'Agen : www.agglo-agen.fr et en **quatre clics vous obtiendrez votre calendrier.** Voici les étapes :

Vous cliquez sur « **Collecte des déchets** », puis sur « **Particuliers** » et enfin « **calendriers de collecte** ».

Remplissez votre adresse dans la case prévue à cet effet. Votre adresse apparaît et cliquez pour finir sur « **télécharger mon calendrier de collecte** ».

Imprimez votre calendrier de collecte.

Si vous n'avez pas accès à internet, vous pouvez également vous rapprocher de **la mairie de Moirax** ou contacter **le Centre Technique de l'Agglomération d'Agen** pour le recevoir par courrier à domicile.

Déchets verts : de nouvelles perspectives !

D'abord, qu'appelle-t-on déchet vert ? Ce sont des déchets biodégradables issus de végétaux provenant de la taille et de l'entretien des espaces verts. Historiquement ces déchets étaient collectés par l'Agglomération d'Agen dans la première couronne (Moirax non concerné), mais la réduction des déchets et les coûts de collecte ont conduit dans ces communes à **stopper le ramassage en porte à porte à compter du 01 01 2023 dans des communes comme Layrac.**

Des propositions alternatives sont proposées à toutes les communes, dont la nôtre **:**

Ramassage gratuit des branches à domicile sur rendez-vous à partir de mars :

Printemps : 21 mars > 21 juin.

Automne : 21 septembre > 21 décembre.

Broyage gratuit des branches à domicile pour les habitants de zones pavillonnaires et rurales sur rendez-vous :

Printemps : 21 mars > 21 juin.

Automne : 21 septembre > 21 décembre.

Des prestations assurées en partenariat avec des associations.

Location de bennes de 6 à 30 m³ pour le transport des déchets verts issus de gros travaux de jardinage ou de l'arrachage de vos haies. **La location s'effectuera à partir de 2023 auprès du Centre Technique de l'Agglomération** suivant certaines conditions qui seront communiquées lors de l'inscription par téléphone au 0 800 77 00 47 (appel gratuit depuis un poste fixe) ou sur le site internet de l'Agglo.

L'apport direct en déchèterie pour les petites tailles est toujours possible.

Les déchets verts sont une ressource pour nos jardins : broyés, utilisés en paillage, la tonte de la pelouse laissée sur place (mulching) fortifie votre gazon. **Remplacez les haies de sapinettes ou lauriers** par des haies arbustives libres demandant moins d'entretien.

Pour rappel **le brûlage des déchets verts, qu'ils soient secs ou humides, est interdit partout et toute l'année, tant en zone urbaine qu'en zone rurale depuis le 1er janvier 2021.**

Prêt de broyeurs aux communes de l'Agglomération pour broyage. Pour le moment notre commune ne broiera que les déchets verts des espaces communaux étant donné nos faibles effectifs en personnel.

Le **broyat pourra être récupéré gratuitement en déchèterie** pour mettre en complément dans vos composteurs individuels ou pour le paillage des massifs de vos jardins.

Gestion des déchets, ce qui va changer

Éliminer les biodéchets alimentaires de nos poubelles

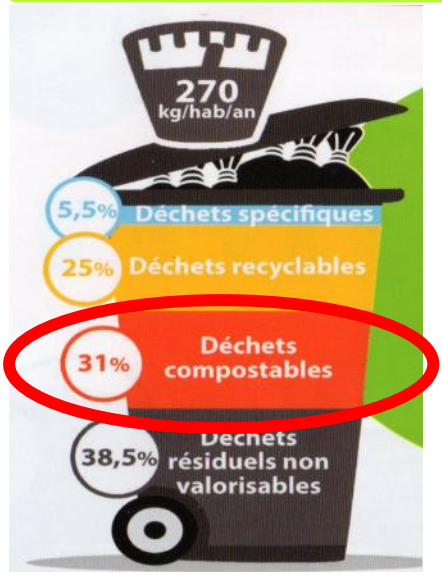

Pour se préparer aux futures échéances de la tarification incitative sur les ordures ménagères, **il est urgent de réduire nos déchets déposés dans le container à couvercle vert. Les biodéchets (déchets ménagers) encombrent inutilement nos bacs et en constitue près du tiers !**

Pour évacuer ces déchets de nos poubelles, et les composter, plusieurs solutions sont proposées par l'Agglo. **Dans les communes urbaines** une à deux zones seront définies d'ici le 1er janvier 2024 avec projet de collecte de biodéchets sur la première couronne**. Dans les communes rurales le compostage à la maison sera privilégié** mais il faut **penser aux habitants n'ayant pas de jardin.**

A Moirax nous prévoyons pour 2023 l'installation d'un premier composteur partagé accessible aux habitants du bourg. Nous ne manquerons pas de revenir vers vous pour réaliser ce projet. De nombreux exemples existent sur l'agglomération. Deux techniciens sont chargés d'aider les communes à finaliser les projets de composteurs partagés.

Déchèteries : du changement pour tous

Aujourd'hui, les déchèteries jouent **un rôle fondamental dans la gestion des** déchets ménagers et assimilés.

Le tri effectué directement par l'usager permet le réemploi, le recyclage et la valorisation de certains déchets. Les déchèteries sont équipées d'un espace de collecte de dons (réemploi).

Plusieurs objectifs derrière ce nouveau règlement :

-augmenter l'amplitude horaire d'ouverture tout en baissant la contrainte sociale de l'ouverture du dimanche.

-permettre aux usagers un accès aux neuf déchèteries de l'Agglomération « toute la journée ».

-mettre en place un contrôle d'accès qui permettra à la fois aux usagers de connaître leur utilisation de la déchèterie, de supprimer l'anonymat et donc baisser la pression sur les agents et permettre un accès aux professionnels (artisans...).

Des changements d'horaires vont permettre une homogénéité sur les déchèteries de l'Agglo.

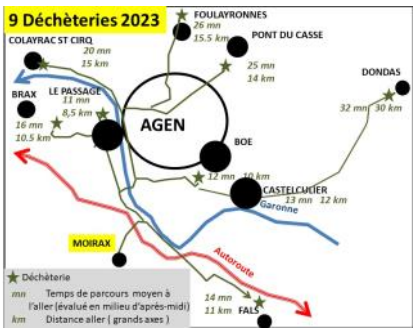

À compter du 1er janvier 2023, **les neuf déchèteries seront ouvertes du lundi au samedi de 10h à 18h toute l'année**. Il n'y aura plus de distinction heures d'été / heures d'hiver. Elles seront fermées les dimanches et les jours fériés.

Le contrôle d'accès se fera par lecture de plaque d'immatriculation.

Une inscription des plaques à l'Agglomération sera nécessaire au préalable par téléphone au numéro vert **0 800 77 00 47 ou via site internet** et sur la production :

-d'un justificatif de domicile pour les ménages et entreprises de l'Agglomération d'Agen

-d'un justificatif de chantier pour les entreprises extérieures à l'Agglomération d'Agen

-d'un contrat de location de véhicule pour les locataires d'un véhicule.

	Catégorie 1 Véhicule particulier	Catégorie 2 Utilitaire <3T	Catégorie 3 3T < Utilitaire <3,5T
Communes	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Particuliers + remorques <500kg	Gratuit	12 passages gratuits puis payants	Payant
Professionnels Administrations Associations	Gratuit	12 passages gratuits puis payants	Payant

Petit éclairage sur la fibre

La fibre optique, support pour recevoir le téléphone fixe, la télévision et internet dans les foyers est en cours de déploiement sur le territoire métropolitain**. Il sera terminé fin 2024**.
En Lot-et-Garonne, il y a trois « Opérateurs d'infrastructure » sur des secteurs géographiques définis : l'opérateur Orange pour les zones dites AMII* et AMEL*, Lot-et-Garonne Numérique pour la zone RIP*, et, pour deux communes, Tarn-et-Garonne numérique.
A Moirax, le quartier de Ségougnac est en zone RIP et le déploiement de la fibre s'est achevé début 2020. Le reste de la commune est en zone AMEL, et les travaux sont en cours.

Ce qui est fait : nous avons vu courant juin le creusement d'une tranchée le long de la D268 entre la RN21 et le quartier de Pujos : c'était l'amenée des artères principales pour desservir les armoires NRO*, lesquelles seront les points de départ vers les différents foyers des quartiers et du village. Une armoire NRO est située à Pujos, une autre dans le local Télécom à l'entrée nord du village, et une troisième à l'embranchement de la route de la Vielle (route de la Peyrigne). Orange a également passé la fibre dans tout le village en utilisant les fourreaux « Télécom » déjà existants, prêt pour le raccordement final à chaque maison.

Ce qui reste à faire : au sud du village **en direction de Laplume**, il reste à amener l'artère principale à l'armoire route de la Vielle. Des discussions sont en cours quant au passage de cette artère en sous-sol ou en aérien, **la municipalité défend l'option enterrée**. Orange emmènera ensuite la fibre aux pointsde raccordements de chaque foyer (PBO*), à partir des armoires de Pujos et route de la Vielle. C'est prévu courant 2023.

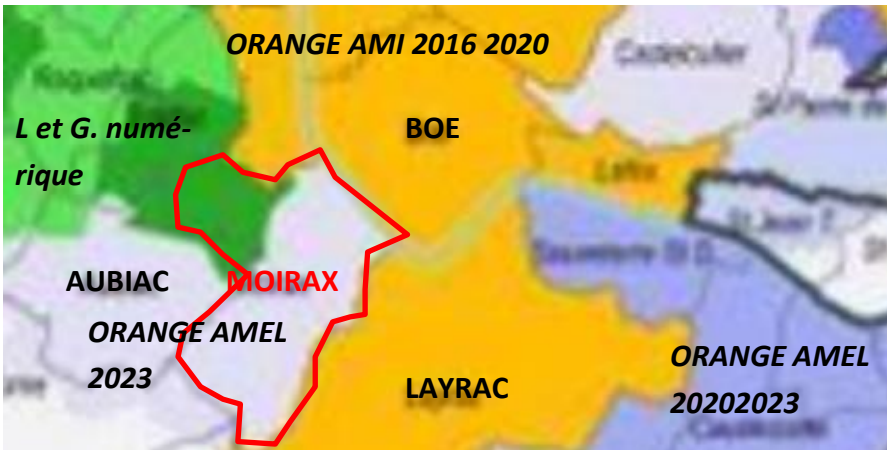

Nouveaux abonnements : en ce qui concerne les nouveaux raccordements, c'est désormais « l'opérateur d'infrastructure » de la zone concernée qui est l'interlocuteur du porteur de projet. Il faut consulter leurs sites de référence pour connaître leurs conditions :
Orange : maison-individuelle.orange.fr
Lot-et-Garonne Numérique : nathd.fr
Le raccordement d'un foyer est actuellement gratuit (phase de déploiement), à la condition qu'une adduction (fourreau ou voie aérienne) soit disponible. Si l'adduction n'existe pas, il appartient au propriétaire de la réaliser ou de la financer (comme pour l'eau ou l'électricité).

Pour le cas d'un nouveau logement individuel qui nécessite un nouveau raccordement en passant par la voie publique, le code de l'urbanisme prévoit désormais que le porteur de projet participe au financement de la partie du réseau située sur le domaine public. Chaque opérateur définit son tarif. Lot-et-Garonne Numérique demandera une participation forfaitaire de 1300€ TTC à compter du 1er janvier 2023. Pour Orange voir la grille tarifaire sur le site maison-individuelle.orange.fr
Pour consulter l'avancement du projet de déploiement de la fibre optique, consultez :
https://www.lotetgaronne.fr/nos-services/numerique-reseaux/tres-haut-debit remis à jour chaque mois.
https://cartefibre.arcep.fr remis à jour trimestriellement.

Petit lexique :
AMII : *Appel à Manifestation d'Intérêt d'Investissement*
AMEL : *Appel à Manifestation d'Engagements Locaux. En Lot-et-Garonne, c'est Orange qui a obtenu le marché de déploiement sur ces zones.*
RIP : *Réseau Initiative Publique*
NRO : *Nœud de Raccordement Optique*
PBO : *Point de Branchement Optique*

Modification des horaires de l'éclairage urbain

L'Agglomération d'Agen se conforme aux demandes de réduction de la consommation électrique des collectivités locales.
Suite au vote en conseil d'Agglomération, des plages d'extinction totale de l'éclairage urbain ont été définies entre 23h et 6h du matin sur toutes les communes, avec possibilités d'aménagement selon les besoins des communes.
Ainsi à Moirax l'éclairage public sera éteint de 1h à 6h du matin dans le bourg et sur le parking du rempart.
Sur la voie de César et route de la Peyrigne, l'extinction se fera de 23h à 6h du matin.

VTT : le VCBA prépare 2023

Dimanche 23 Octobre s'est déroulée, sous un soleil radieux, une manche du Championnat Départemental du Lot et Garonne.
Pas loin de cent quarante compétiteurs, toutes catégories confondues, se sont élancés sur le circuit moiracais.
C'est toujours avec rigueur que l'équipe de Claude BERJAUD, Président du VCBA, organise cette compétition. Cette année, de nombreux spectateurs étaient là pour assister à cette répétition du Championnat Régional qui se déroulera en 2023 et drainera deux fois plus de compétiteurs : un beau spectacle en perspective !

Les vététistes à l'arrivée

Moirax pourra compter sur ces représentants avec les familles BOULAY et PERE.
Comme l'an dernier, le VCBA tient à remercier la commune, les familles DURAND et GREGOIRE qui les autorisent à emprunter les chemins ruraux et les parcelles privées ainsi que l'APE qui a assuré les boissons et le ravitaillement.

Jazztronomie s'enracine à Moirax

Vendredi 25 Novembre, le Lions Club Agen Val de Garonne a organisé un dîner concert alliant jazz et gastronomie dans la salle des fêtes .
JAZZ'TRONOMIE, a permis aux cent soixante convives de passer une agréable soirée. Les bénéfices de celle-ci seront versés au Comité Départemental de Cancérologie.
Après avoir dégusté le repas gastronomique concocté par le chef moiracais, **Benjamin TOURSEL et son équipe,** les spectateurs se sont régalés en écoutant le groupe Narvalo Swing Trio.
Gageons que l'opération sera renouvelée l'an prochain !

Moirax céramique : assemblée générale

Lundi 14 novembre s'est tenue, dans la salle des moines, l'assemblée générale de l'association. **La présidente Michèle GOLDMANN** a ouvert la séance en présence de dix membres sur dix sept que compte l'association. La secrétaire a ensuite présenté **le rapport d'activité de l'exercice écoulé** (septembre 2021 à août 2022). Charly SARION s'est fait le rapporteur de Nicole pour le bilan financier qui reste équilibré malgré la **réparation du four qui a engendré des frais importants.** A la suite de l'élection du tiers sortant, **le nouveau bureau a été élu comme suit :**
Présidente : Michèle GOLDMAN
Secrétaire : Alain GRANVAUD
Trésorière : Nicole SARION
Membres : Lydie DALL'AGNOL et Michèle TIMBEAU
Puis la parole a été donnée à Frédérique DURAND, adjointe en charge des associations qui remercie l'association pour son implication dans le village, Hans GEIGER qui réalise des plaques signalétiques pour le village et apporte sa contribution lors des chantiers citoyens jeunes ainsi que Charly et M. GOLDMANN pour les initiations golf qu'ils proposent aux jeunes dans ce même cadre.
Elle rappelle que la mairie, comme l'a souligné M. SARION, attribue une subvention et participe aussi en assumant les charges du lieu, comme les coûts énergétiques. Cette sympathique soirée s'est terminée dans la bonne humeur autour du verre de l'amitié.

Le TELETHON moiracais était animé

L'animation du Téléthon à Moirax est un évènement majeur depuis l'année dernière et c'est parti pour durer. La volonté inaltérable de Delphine et Jean-Remy BOVEL, présidente et vice-président, entourés de Jean-Marie PAIRAULT, Michel PARIS et du groupe Téléthon d'Estillac, a permis le bon déroulement de ces deux jours, et surtout le très bon résultat final. Excusez du peu, **1 222€ de recette, qui vont directement dans les caisses de l'association AFM-Téléthon !**

L'affluence fût moyenne ce samedi 15 octobre, mais le lendemain, dimanche 16, a vu beaucoup de visiteurs et donateurs. Il faut dire que les collectionneurs étaient nombreux, et installés même à l'extérieur. Les collections étaient diversifiées et de qualité, certains exposants n'ont pas hésité à faire de nombreux kilomètres pour venir participer.

Cette bourse des collections était placée sous le thème du scoutisme. Les visiteurs intéressés ont eu droit à un exposé très complet par deux passionnés, Jean-Marie et Alain. A l'aide de documents de grande qualité qu'ils avaient installés dans le hall d'entrée de la salle des fêtes, ils ont transmis leur savoir et donné envie à tout un chacun de (re)devenir jeune éclaireur.

Delphine et Jean-Remy remercient les moiracais bénévoles qui les ont également aidés : Patrick LHOMME et Jacques DESCRIMES pour la mise en place et le nettoyage de la salle, et Yves BAILLY le « roi de la frite ». Un merci particulier est adressé à Frédérique DURAND, adjointe au maire, pour son aide logistique et la communication. Et enfin merci à la mairie pour le prêt de la salle.

11 Novembre : transmission du souvenir

La cérémonie du 11 novembre s'est déroulée sous un magnifique soleil, rassemblant de nombreux moiracais mais surtout de nombreux enfants. En effet, pour cette commémoration, la nouvelle directrice Mme JOUY et sa collègue Mme FERRAND, ont accompagné leurs élèves présents. Cette présence rappelle la nécessité de se souvenir du passé et de transmettre à la jeune génération les valeurs de respect et de paix.

Henri TANDONNET, sous les regards attentifs et quelque peu impressionnés des enfants, a tout d'abord lu le message du ministre des armées puis il a énoncé les noms des soldats « morts pour la France ». Il a ensuite déposé la gerbe au pied du monument aux morts accompagné des enfants qui ont eux aussi mis leurs fleurs.

Bernadette BOUYSSONNIE, suivie par les soldats du 48e RT, a entonné la « Marseillaise » que les « chœurs moiracais » ont repris avec allant.

C'est autour du verre de l'amitié, offert par la municipalité, que les citoyens de tous âges se sont retrouvés à la salle des associations pour clôturer cette matinée du souvenir.

La vie des associations

L'automne musical de Moirax Tourisme

Cet automne quatre concerts ont clôturé une saison musicale intense proposée par Moirax Tourisme.

Deux concerts ont été donnés à l'église :

-**Metamorphosis** une troupe de jeunes talents venus tourner un film pour leur promotion, s'est produit, en guise de remerciements, en interprétant une messe de la Renaissance.

-**Richard BESWICK, l'orchestre et chœur du centre philarmonique** ont interprété le requiem de Mozart accompagné de quatre solistes de renom.

Deux autres concerts se sont tenus à la salle des fêtes :

-le **Sicilian Quartet,** une formation de quatre Jazzmen très éclectique.

-une **soirée musicale et gastronomique malgache autour d'Erick MANANA et son orchestre Feo Gasy** venu spécialement de Madagascar.

La saison prochaine est déjà planifiée. Irène, la présidente de Moirax Tourisme, vous réserve de belles surprises !

Marché de Noël

L**e week-end du 3 et 4 décembre** était attendu par les membres de l'association mais également par les autres exposants ! Ainsi, pendant les deux jours, les élèves d'Hans étaient heureux de dévoiler leurs confections. Il y avait de la céramique, de la porcelaine, les moines et pèlerins réalisés par Hans et Marie-Claude mais aussi un stand d'objets en bois tenu par Patrick, les bijoux de Mariette ainsi qu'une exposition de ferronneries de l'invité Samuel PERRET. Ce marché avait vraiment un avant goût de Noël avec le traditionnel vin chaud et ses biscuits. Vivement l'an prochain pour partager, de nouveau, ces instants chaleureux !

Le club des deux moulins plein de vitalité

Le Club des deux Moulins s'est déplacé récemment à deux reprises pour des journées détente.

La première à la **ferme de Laffitte** pour un apéritif campagnard suivi d'une matinée en chansons avec un répertoire uniquement basé sur des succès musicaux du Sud-Ouest ; l'ambiance était festive, avec une salle comble !

La deuxième **journée à Vianne,** basée sur l'humour avec le célèbre humoriste Jean Pierre DUPIN vu à la télé, il s'inspire avec finesse de notre culture rurale : un véritable délire ! Il était accompagné de l'ex-rugbyman, non moins célèbre Jean-Pierre CAILLAU !

Le 19 novembre au club des deux moulins, a eu lieu une rencontre basée sur l'humour. Le président souhaite remercier les divers intervenants, en particulier Daniel L., Isabelle, Jean-Baptiste et Pierre.

Comme à chaque rencontre un goûter était partagé entre tous !

Ce mardi 20 décembre c'était le dernier loto de l'année qui rassemblait les adhérents. Tous les lots étaient doublés pour l'occasion pour les quines doubles quines et cartons pleins ! L'amitié était gagnante.

Si les événements le permettent, le club reprendra le **partage de la galette des rois avec les enfants de l'école de Moirax, le vendredi 6 janvier 2023.**

Le loto du 20 décembre

La vie des associations

Association Fêtes et Loisirs : une activité débordante et des projets !

L'association Fêtes et Loisirs a retrouvé tout son dynamisme en cette fin d'année malgré l'annulation de son repas des vendanges de septembre.

La soirée d'automne du 19 novembre a permis de recréer ce lien entre moiracais qui s'était distendu en ces années de Covid. C'était aussi le retour du « Grand Timonier », Serge RICHARD. Malgré sa santé encore fragile, suite à son accident de la route, il a tenu à être présent parmi les bénévoles. Au menu ce soir-là : soupe au potiron, jambons cuits à la broche et flageolets, avec la traditionnelle tarte aux pommes pour finir. Sur la piste de danse comme au bar, l'ambiance était de la partie !

Le 10 décembre c'était l'installation des décorations de Noël dans le village. En accord avec la mairie, désireuse de limiter les éclairages en cette période de restrictions énergétiques, les décorations se sont cantonnées aux deux entrées de la Grand rue, à la mairie et à l'église.

Sur la place de l'église Sébastien et Théo ont joué les funambules pour accrocher des guirlandes lumineuses sur la façade de l'église alors que sur le parvis toutes les petites mains s'affairaient pour la décoration du sapin, sous la direction artistique d'Irène. **Quel superbe sapin !**

Nous remercions la famille GUILLOU qui a donné la cime d'un épicéa qui a dû être abattu sur leur propriété. Ce « sapin de noël » replanté il y a plus de 15 ans, finit sa vie en beauté, paré de guirlandes électriques (solaires) et de boules de noël. Vous pourrez le contempler en allant à la messe de Noël, prévue à 21h, et en dégustant le vin chaud qui sera servi à la sortie, par le comité des fêtes.

L'AFL saura nous réunir pour le meilleur en 2023.

La photo à l'honneur

L'association Moirax Tourisme a organisé sa 31ème édition de l'exposition de photos, les samedi 15 et dimanche 16 octobre 2022 en l'église Notre Dame sur le thème « Contre-jours, Ombres, Silhouettes ». Dix photographes amateurs, dont six moiracais ont exposé quatre-vingt-dix photos.

Brigitte ZUGAJ, photographe professionnelle et également moiracaise, était l'invitée d'honneur de l'exposition.

Durant les deux jours, **deux cent quatre vingt personnes venues visiter l'exposition** ont eu le plaisir de voter pour leurs cinq photos favorites. Le pot de l'amitié a clôturé l'évènement pour le plaisir de tous.

Brigitte ZUGAJ invitée d'honneur

La 32ème édition se tiendra les samedi 14 et dimanche 15 octobre 2023 en l'église Notre Dame. Le thème n'est pas encore confirmé, mais il vous sera communiqué dans un prochain numéro afin de permettre aux amateurs de préparer leurs meilleurs clichés.

A l'année prochaine !

Clownenroute : une nouvelle rentrée dynamique

C'est par un sympathique accueil des participants sur la terrasse de la salle des associations, que s'est faite la **traditionnelle rentrée** de Clownenroute **le vendredi 9 octobre.**
Après une animation rythmée, menée par Jocelyn et Marine, l'assemblée générale de l'association s'est tenue sous la présidence de Pascale FARTHOUAT. Elle a retracé les temps forts de l'année 2021, année de transition avec le départ de Guilhem, de changements de personnes (qui contrairement à celui de Guilhem n'étaient pas prévus) à certains postes clés, de difficultés à maintenir les ateliers avec la crise du Covid. Mais, grâce à la mobilisation de tous (bénévoles, militants, acteurs clowns, collectivités, partenaires…) la présidente souligne que le bateau des « nez rouges » « tangue mais résiste » !
Après le bilan comptable, le nouveau conseil d'administration a été élu.
Puis, ce fût au tour d'Emmanuelle de prendre la main en souhaitant la bienvenue à des compagnies venant de centres spécialisés (la Sauvegarde, la Couronne, l'Arche, Las Canneles). Elle a retracé et commenté le rapport d'activité de l'année écoulée en insistant sur l'état d'esprit de ces clowns qui savent partager des moments joyeux comme dramatiques. Puis elle a convié, comme à l'accoutumée, sur la scène les militants qui partent et ceux qui arrivent afin qu'ils nous proposent des mises en scènes uniques et burlesques. Ainsi, tour à tour, ils nous ont livré (Enzo, Julien, Carine, Alice, Aurélien.…) leurs interprétations, sans oublier celle très remarquée de **la nouvelle animatrice Marine** qui semble s'être mise très vite dans le bain de son nouveau poste.
Comme chaque année, cette soirée s'est terminée par un convivial buffet permettant à chacun d'échanger.
Félicitations à tous pour ce bel esprit !

APE : une fin d'année bien remplie !

L'APE n'a pas chômé sur ce dernier trimestre de l'année !
En octobre, elle a organisé son traditionnel **marché d'automne** avec une formule innovante cette année. En effet, en plus des traditionnels chrysanthèmes et fleurs de saison, un bel étal de légumes et plants divers se trouvait juste à côté du porche de l'école. Delphine BOVEL avait également installé sa petite boutique Téléthon. Pour les gourmands, les crêpes et autres pâtisseries pouvaient se déguster tout en choisissant des petits gadgets tels des mini-bouilloires, des boîtes à dents…
En Novembre la salle des fêtes était comble pour le **super loto.** Ce loto spécial bons d'achat Leclerc (allant de 30 à 400 euros) a connu un véritable succès. Les joueurs ont pu participer aussi à la tombola où de nombreux lots (cartes cadeaux, paniers garnis, vin.…) étaient à gagner. A l'entracte, les membres de l'APE proposaient des boissons ainsi que des gourmandises.
En décembre, direction Noël !
Cela commence avec la récupération des commandes de sapins, de chocolats et se poursuit avec le marché sous le porche de l'école les jeudi 8 et vendredi 9 avec à la vente des gadgets, des chocolats, des pâtisseries et, bien sûr, les objets confectionnés par les enfants de chaque classe. Voilà de belles actions réussies par les membres de l'APE dans l'intérêt des enfants de l'école !
Merci pour leur dévouement et merci à toutes les personnes qui y contribuent par leurs achats divers.

Infos diverses

Ecoliers, collégiens et lycéens de Moirax soyez visibles !

Avec l'hiver, la luminosité décline et matins et soirs nous constatons que **trop d'adolescents qui se rendent à l'école ou à l'arrêt de bus, ne revêtissent pas des gilets réfléchissants**. Les automobiliste ont du mal à les apercevoir, un réel danger. **Le gilet jaune est indispensable, il est obligatoire !** Le gilet haute visibilité vise avant tout à sauver des vies. Le port du gilet est obligatoire **pour tout élève empruntant le réseau scolaire de l'Agglomération d'Agen sur les trajets entre le domicile et l'arrêt de bus et l'établissement et en cas d'évacuation du véhicule.**

Il permet aussi de signaler les élèves aux conducteurs des véhicules jour et nuit et la présence des élèves aux points d'arrêts pour les conducteurs et conductrices de cars.

Hors agglomération 25% des piétons blessés ou tués sont des jeunes de 0 à 18 ans.

Les élèves contrôlés sans gilet s'exposent à une amende de 10€.

Mettez votre gilet sur votre cartable pour ne pas l'oublier à la rentrée de janvier. Si vous n'en avez plus commandez le au Père -Noël !

Téléchargez, covoiturez ! !

L'Agglomération d'Agen a décidé **de financer, à partir du 1er janvier 2023, une plateforme numérique de covoiturage pour les trajets domicile-travail, qu'elle mettra gracieusement à la disposition de tous ses administrés et des employeurs privés et publics de l'Agglomération pour leurs trajets du quotidien.**

Elle a fait le choix de conventionner avec **l'opérateur Karos,** qui met déjà en relation plusieurs millions de covoitureurs en France.

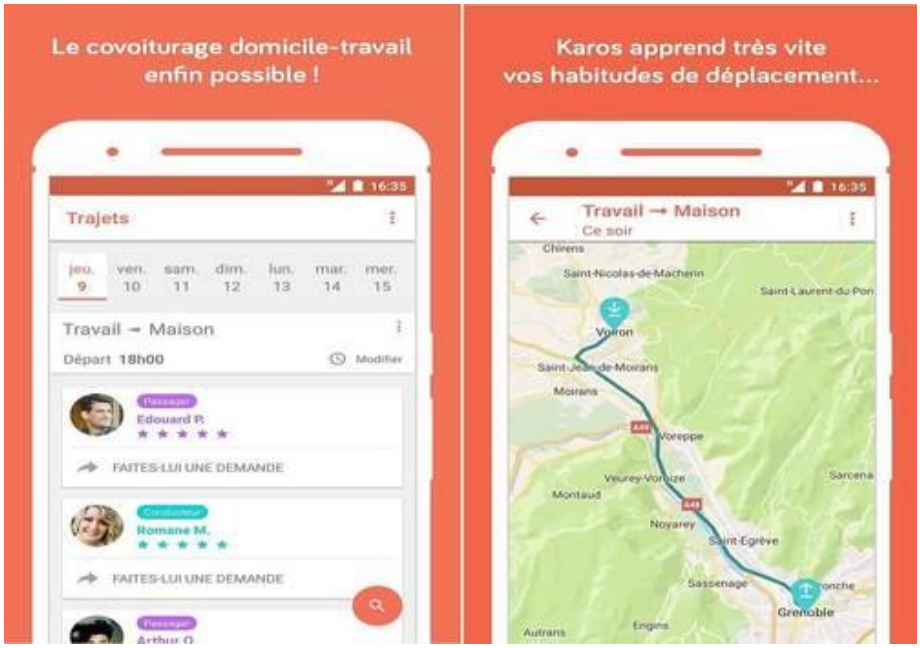

<u>Le principe :</u>

Pour chaque habitant, il sera possible de **réaliser un covoiturage en tant que passager au prix de 0,50€ par trajet jusqu'à 20km (1,30 € pour ceux qui se déplacent dans Agen et sa première couronne).**

Les conducteurs seront rémunérés 2€ par trajet et bénéficieront également du plan covoiturage du gouvernement, 100 € par nouveau conducteur (25 € versés dès le premier trajet, et 75 € supplémentaires si neuf trajets sont réalisés dans les trois mois suivants). En complément, un dispositif dédié aux employeurs du territoire permettra une gratuité des trajets passagers pour leurs salariés pendant six mois.

<u>L'outil :</u>

Pour bénéficier de ces offres, il vous suffit de télécharger l'application Karos gratuitement sur votre smartphone, de créer votre compte en renseignant vos coordonnées, et de publier votre trajet journalier. L'appli vous indiquera elle-même par notification les covoitureurs (conducteurs ou passagers) susceptibles de partager une partie ou la totalité de votre déplacement, et vous permettra d'entrer en contact avec eux.

Nous conseillons, toutefois de ne pas télécharger l'application avant le 2 janvier, car les conducteurs qui auraient covoituré en 2022 ne pourraient pas bénéficier des 100 € de prime.

La parole aux élus

L'opposition

Les **annonces du gouvernement** sont très **loin d'apporter** une **réponse à l'explosion des prix de l'énergie, des fournitures et des denrées alimentaires** qui **vont alourdir considérablement les charges à caractère général des communes. Tous les élus doivent se mobiliser** pour **obtenir une augmentation de la DGF à hauteur de l'inflation, l'annulation de la suppression de la CVAE et l'instauration d'un bouclier tarifaire pour que l'Etat adopte ces propositions essentielles pour la vie de nos collectivités.**

· Une **étude** vient d'être mise en place dans **l'optique d'améliorer et de sécuriser la traversée et les entrées Nord et Sud du village**. Elle se fait en **collaboration avec le CAUE et le département** qui a la charge de la D268. **L'urgence s'impose pour fluidifier le trafic, limiter la circulation des poids lourds** et **lutter** contre la minorité d'automobilistes qui ne **respecte pas les règles du code de la route,** en particulier avec des **excès de vitesse sur toute la voirie**.

· Un **bail emphytéotique de 60 ans avec Domofrance** (bailleur social) pour la **réhabilitation de l'immeuble rue Curet** va être signé par M le Maire moyennant le **versement par le preneur** d'une **redevance annuelle d'un euro symbolique.** Cette **opération va bénéficier d'une subvention** au titre du **fonds friche de l'Etat de 250 000€** et d'une autre de la **région N. Aquitaine** au titre d'un **appel à projet « innovation foncière » de 39000€** dont Domofrance va bénéficier. **Deux logements T2 en rez-de-chaussée et 3 studios meublés** (opération « Apprentoit ») **seront construits. L'avantage** est la **réhabilitation de cet immeuble**, véritable verrue dans le bourg, la mairie n'ayant pas les moyens d'investir dans cette restauration. **L'inconvénient** est que cette opération n'apporte aucune **recette supplémentaire à la commune.**

· La **création d'un emploi permanent d'adjoint administratif à l'école est utile et nécessaire pour renforcer la surveillance des enfants** durant la pause méridienne… et va permettre à **l'agente en poste** de **compléter son temps de travail.**

· Une **réduction de l'éclairage public est programmée pour 2023**, par **secteur et tranche horaire** (extinction du centre bourg de 1h à 6h et du reste de la commune de 23h à 6h) dans un but d'économie énergétique.

· **Location de la salle des fêtes** : Nous avons soulevé au conseil municipal, que certaines festivités privées troublent le voisinage par des nuisances sonores (musique, feu d'artifice, parking souillé de déchets, courses de bolides sur la D268 qui sont dangereuses). **Ce manque de civisme et de savoir-vivre est regrettable pour l'image de notre commune.**

· **Un binôme a été désigné pour lutter contre les violences faites aux femmes** et **les féminicides en milieu rural.** Cette mission qui a notre soutien est confidentielle et très délicate.

Bonnes fêtes à tous. Prenez soin de vous et de vos proches.

Vos élus : BARBIERO Daniel et CHEZAL Stéphane

La majorité

Parole à un nouvel élu

Je suis **arrivé à Agen en 2001** suite à une mutation au 48e régiment de transmissions. J'ai alors découvert le Sud-Ouest et me suis assez vite acclimaté, si bien que l'année suivante j'ai rencontré une moiracaise !
En couple avec Olivia depuis 2002 j'ai mis fin, après un choix cornélien, à ma carrière militaire, choix simplifié par l'arrivée en 2010 de notre fille Lou-Ann.

C'est alors que **l'opportunité de travailler pour les énergies renouvelables** (EnR) chez Fonroche s'est présentée Ils recherchaient du personnel pour assurer la maintenance de leurs nombreuses installations. Mon poste a évolué à la faveur de la restructuration de l'entreprise devenue Reden Solar. Celle-ci m'a permis de basculer du côté de la construction en tant que **conducteur de travaux pour de grands projets du type toitures industrielles, ombrières, serres et fermes au sol.**
Bien occupé professionnellement j'ai tout de même trouvé du temps pour rénover ma maison et également m'impliquer en tant que **membre actif de l'association fêtes et loisirs,** laquelle a à cœur d'être le rendez-vous de nombreux moiracais, heureux de se retrouver régulièrement.

Très à l'aise dans ma vie à Moirax, je me suis dit que de participer à la vie de notre village serait une satisfaction supplémentaire pour aider à maintenir au mieux son caractère chaleureux et agréable. C'est ainsi que j'ai voulu m'engager sur la liste de la majorité actuelle. Suite au départ de Bernadette BOUYSSONIE, **je suis heureux de faire parti du conseil municipal** et ainsi de m'engager auprès d'élus de diverses sensibilités, particulièrement investis sur notre commune.
J'ai donc pour l'instant à cœur d'aider à l'aboutissement du **projet du City Park pour les jeunes**. J'ai participé à l'animation des réunions de préparation avec les élus, les jeunes et leurs parents.
Je peux apporter mon expertise professionnelle en participant à la pré-étude d'implantation d'un parc solaire sur la commune, comme cela était proposé dans notre programme municipal. J'ai également à cœur d'étudier des solutions pour maintenir notre village à la fois attractif pour nos visiteurs et surtout pour ses habitants (lieux communs, services, commerces, nature).
Je souhaite également travailler sur la valorisation des chemins ruraux présents sur notre commune.
En cette fin d'année je formule le vœu que les moiracais soient bienveillants entre eux et que le lien intergénérationnel s'amplifie.
Je vous souhaite à toutes et tous de bonnes fêtes de fin d'année et le meilleur pour 2023.

Sébastien HINFRAY

AGENDA moiracais hiver 2022 2023

Mises à jour de l'agenda sur le site www.moirax.com

Décembre **Samedi 24** **Messe de Noël** à l'église Notre Dame de Moirax à 21h.

Janvier **Samedi 7** **Citoyennade de 8h30 à 12h.** Rendez-vous dans le parc du Prieuré. Renseignements au 06 84 07 40 24.

Vendredi 13 **En raison de la circulation du Covid, et les recommandations de la Préfecture, les vœux du maire et de la municipalité sont annulés dans leur forme habituelle. Ils seront dématérialisés.** Discours du maire, rétrospective de l'année 2022 et projets 2023 à visualiser sur le site internet : www.moirax.com

Février **Samedi 4** **Citoyennade de 8h30 à 12h.** Rendez-vous dans le parc du Prieuré. Renseignements au 06 84 07 40 24.

Mars **Samedi 4** **Citoyennade de 8h30 à 12h.** Rendez-vous dans le parc du Prieuré. Renseignements au 06 84 07 40 24.

Samedi 18 **Saint Patrick organisée par l'Association Fêtes et Loisirs.** Repas festif à la salle des fêtes à 19 h 30

Avril **Samedi 1er** **Citoyennade de 8h30 à 12h.** Rendez-vous dans le parc du Prieuré. Renseignements au 06 84 07 40 24.

Samedi 1er **Concours de pêche** dans la mare. Rendez-vous à l'aurore.

Infos brèves

Depuis le 27 septembre, les services et les bâtiments publics de la commune sont désormais bien renseignés. Le maire et ses adjoints ont fait les choix de couleurs distinguant en bordeaux les services usuels, en saumon les services liés à l'agriculture et en ton pierre les servies communaux.
L'équipe municipale attend avec impatience le plan du bourg, conçu en collaboration avec Destination Agen qui sera installé sur les parkings en 2023.

La grande cloche de l'église va reprendre du service. Le moteur qui l'actionnait était hors d'usage. La société Bodet est venue le réparer et avant Noël, elle devrait sonner à pleine volée pour l'Angélus. Un cadeau de Noël avant l'heure !

Bulletin version papier et numérique *www.moirax.com*
Directeur de publication : Henri TANDONNET **Comité de rédaction** : Frédérique DURAND, Philippe GALAN, Pascal MAHIEU, Patricia MONTEIL.
Périodicité trimestrielle : tirage à **540 exemplaires papier** et expédié en **format numérique** PDF à **50 personnes.** Le comité de rédaction assure l'intégralité de la conception du bulletin municipal. La distribution est assurée par les élus de la majorité et les services techniques.
Crédits photos pour ce numéro: L'équipe de rédaction + Liliane MENESPLIER + Sylvie GALAN + Brigitte ZUGAJ
Associations et particuliers : Envoyez vos informations à la rédaction via le courriel à
mairie@moirax.fr ou Tel mairie : 05.53.87.03.69